

AIDE-MÉMOIRE ADMINISTRATIF

Conditions d'éligibilité aux congés

Conditions d'éligibilité			
Type de congé	FIQ (catégorie 1)	SCFP (catégories 2 et 3)	APTS (catégorie 4)
Sans solde (moins de 4 sem.)	1 an de service	1 an de service	1 an de service Peuvent être prises en journées individuelles
Sans solde	2 ans de service 1 fois par 3 ans Max. 52 semaines Demande faite 60 jours à l'avance	3 ans de service 1 fois par 3 ans Max. 52 semaines Demande faite 30 jours à l'avance si congé moins de 6 mois Demande faite 60 jours à l'avance si congé plus de 6 mois	3 ans de service 1 fois par 3 ans Max. 52 semaines Demande faite 60 jours à l'avance
Partiel sans solde	2 ans de service Min. 2 mois, max. 52 semaines. Max de 3 jours de congé par semaine Demande faite 30 jours à l'avance	Salariée à temps complet 1 an de service Min. 2 mois, max. 52 semaines 1 fois par 3 ans Max de 3 jours de congé par semaine Demande faite 30 jours à l'avance si congé moins de 6 mois Demande faite 60 jours à l'avance si congé plus de 6 mois	Salariée à temps complet 1 an de service Min. 2 mois, max. 52 semaines Max de 3 jours de congé par semaine Demande faite 30 jours à l'avance
Étude	Doit être en lien avec un titre d'emploi de la catégorie 1 Partiel : disponibilité au travail ½ weekend si étudiant à temps complet, 4/15 si étudiant à temps partiel Sans solde : étudiant à temps complet	Doit être en lien avec un titre d'emploi prévu dans la nomenclature 1 an de service Partiel : disponibilité au travail ½ weekend	Doit être en lien avec un titre d'emploi prévu dans la nomenclature 1 an de service Partiel : disponibilité au travail ½ weekend
Enseignement	1 an de service Max 12 mois, renouvelable pour 12 mois supp. Sans solde : charge d'enseignement de 55% ou plus	1 an de service Max 12 mois, renouvelable pour 12 mois supp. Sans solde : charge d'enseignement de 55% ou plus	1 an de service Max 12 mois, renouvelable pour 12 mois supp. Sans solde : charge d'enseignement de 55% ou plus

AIDE-MÉMOIRE ADMINISTRATIF

Conditions d'éligibilité aux congés

Conditions d'éligibilité			
Type de congé	FIQ (catégorie 1)	SCFP (catégories 2 et 3)	APTS (catégorie 4)
Mariage avec/sans solde	Demande faite 30 jours à l'avance	Demande faite 30 jours à l'avance	Demande faite 30 jours à l'avance
Nordique	Œuvrer dans un établissement nordique prévu à l'article 17.05 de la convention collective nationale. Demande faite 30 jours à l'avance. Max. 12 mois, renouvelable pour un max 48 mois.	Œuvrer dans un établissement nordique prévu à l'article 18.05 de la convention collective nationale. Demande faite 30 jours à l'avance. Max. 12 mois, renouvelable pour un max 48 mois.	Œuvrer dans un établissement nordique prévu à l'article 26.06 de la convention collective nationale. Demande faite 30 jours à l'avance. Max. 12 mois, renouvelable pour un max 48 mois.
Retraite progressive	Min. 1 an, max. 5 ans Demande faite 90 jours à l'avance	Min. 1 an, max. 5 ans Demande faite 90 jours à l'avance	Min. 1 an, max. 5 ans Demande faite 90 jours à l'avance
Traitement différé	Titulaire d'un poste 2 ans de service	Titulaire d'un poste 2 ans de service Les congés de 3-4-5 mois doivent être pour la poursuite d'études à temps complet	Titulaire d'un poste 2 ans de service Le congé de 3 mois doit être pour la poursuite d'études à temps complet
Compassion ou proche-aidants	Une preuve doit nous être fournie lorsque l'admissibilité à l'assurance-emploi est confirmée.	Une preuve doit nous être fournie lorsque l'admissibilité à l'assurance-emploi est confirmée.	Une preuve doit nous être fournie lorsque l'admissibilité à l'assurance-emploi est confirmée.
Conciliation Famille-Travail-Études	Non applicable.	Pour des motifs particuliers. Être titulaire d'un poste 1 an de service	Pour des motifs particuliers. Être titulaire d'un poste 1 an de service
Horaire de 4 jrs/sem.	Min. 52 sem., renouvelable	Min. 52 sem., renouvelable	Min. 52 sem., renouvelable

Références : ADM-DRHDO-10060

Direction émettrice : Direction des ressources humaines et développement organisationnel

Entrée en vigueur : 2025-02-24

AMA-DRHDO-10001 (2025-02)

Révision : AAAA-MM-JJ